



2022-14

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :  
En exercice : 19  
Présents : 17  
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 18 Mars à 18 heures 45.  
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,  
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 11/03/2022

**Présents** : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,  
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES  
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS  
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,  
Sabine JOUVHOMME, Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS,  
Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

**Excusés** :

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Laetitia PRADINES  
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021  
DU BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire :

- après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2021 dont les résultats, conformes  
au compte de gestion se présentent comme suit :

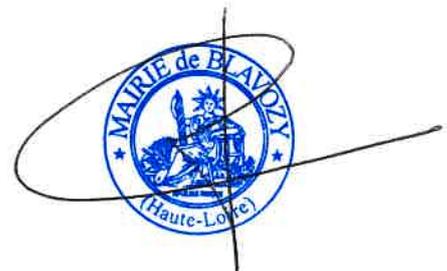
Section de fonctionnement : excédent global cumulé de **291 285.30 €**

Section d'investissement : excédent global cumulé de **123 114.95 €**

- après en avoir délibéré à l'unanimité :

**DECIDE** d'affecter au budget principal pour 2022, le résultat de fonctionnement de l'exercice  
2021 d'un montant de **291 285.30 €** au **compte 002** « excédent de fonctionnement reporté »  
(recettes de fonctionnement).

Le Maire,  
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 18/03/2022  
Pour extrait certifié conforme